



Rapport des juges principaux

Nom de l'hippodrome	Rideau Carleton	Ottawa			
Date	Dimanche, le 30 décembre 2018	Heure de départ	18 h 30		
Conditions météorologiques	Course 1 - 15 : Partiellement nuageux [Temp. : -8 °C)				
État de la piste	Course 1 - 15 : Rapide (Variante 1 s)				
Nombre de courses	15	Courses de qualification	1 BF	Nombre total d'inscriptions	125/134
Paris mutuels	\$325,620				
Contact Vétérinaire	Réunion de paddock	Réunion d'entretien de piste	Visite de l'enquêteur	Rapport du juge principal sortant	

Juge principal	Juge associé	Juge associé
Weber, Michael	Coles, Sharla	Frenette, Ben

Rapport sur les courses de la journée :

(Accidents, réclamations, amendes et/ou suspensions, objections et/ou disqualifications, remboursements et tout autre incident pertinent)...

Bureau :

- Keith Cassell était présent en lien avec la vente contestée du PAYBACK à Genevieve Bourgeois. Mr. Cassell a été conseillé de former un recours judiciaire pour sa situation.
- L'entraîneur Matthew McDonald n'a pas pu se rendre dans le bureau des juges ce soir, mais il le sera après le Nouvel An.

Courses :

- Rodney LaFromboise a été exempté des trois courses.
1. Rien à signaler.
 2. Rien à signaler.
 3. Le #8 RACING FOR SPACE perd un fer et est arrivé avec l'équipement brisé. Rien à signaler.
 4. Rien à signaler.
 5. Reprise du départ puisque le #8 PLAYIN FOR KEEPS (Guy Gagnon) a eu l'équipement brisé (barre de tête). Rien à signaler.

6. Le #9 SLIP INTO GLIDE perd un fer et est arrivé avec l'équipement brisé. Rien à signaler.
7. Rien à signaler.
8. Rien à signaler.
9. Rien à signaler.
10. Rien à signaler.
11. Rien à signaler.
12. Le #8 CHEYENNE MOISHE perd un fer et est arrivé avec l'équipement brisé. Rien à signaler.
13. Examen du bris par le #2 HEAVEN FOR SURE (Guy Gagnon), qui est arrivé en 5^{ème} position, avant le poteau de ¼ mille, en bris d'allure alors que le #2 provoque une interférence au #6 STARGAZING CRUISER (Pascal Berube), qui est arrivé en 4^{ème} position et qui a été inscrit dans la statistique avec interférence ; aucun placement n'est requis. Le #5 MANY FACETS est arrivé distancé et a été vérifié par le vétérinaire de la CAJO, Dr. L. Atack-Berthiaume, qui nous a informés que le cheval était asymptotique ; le #5 se qualifie pour la performance (l'entraîneur en a été informé). Le conducteur du #8 SANTANA TONY, Stephane Brosseau, a été averti en lien avec sa stimulation dans la dernière ligne droite. Rien à signaler.
14. Enquête pour le #8 LADY LOU DREAM (Marie-Claude Auger) qui est arrivé en 3^{ème} position et a fait un bris dans la dernière ligne droite et à la ligne d'arrivée ; il est dépassé par le #3 DRY CREEK IMAGE (Stephane Brosseau) qui est arrivé en 4^{ème} position ; le #8 a été placé en 4^{ème} position pour un bris d'allure avec chevauchement (règle 22.27(c)) de la CAJO). Rien à signaler.

Vidéo : https://youtu.be/dp_0txFFkKo

15. Nouvel alcootest. Rien à signaler.

Réclamations :

- 5 - le #1 DALI ON UP (1 réclamation) pour \$7,000 par Carol Voyer (C. Voyer entraîneuse).